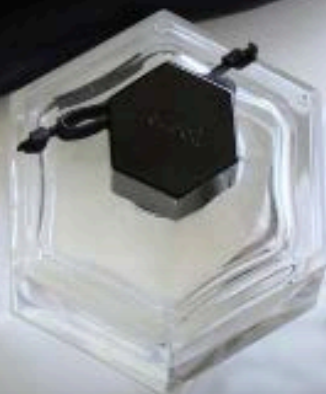




VENDÔME
ÉCOLE



RÉFÉRENTIEL

2026-2027

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE DE PETITE OU MOYENNE STRUCTURE

NIVEAU 5 · RNCP 38575

École Vendôme

84 rue de la Charité, 69002 Lyon

0 805 29 29 27 · contact.vendome@eclyon.fr · www.ecole-vendome.fr

FASHIONS FADE, STYLE IS ETERNAL

SOMMAIRE

I.	Mot du Président	3
II.	Identification du titre professionnel	4
III.	Définition de l'emploi-type	4
IV.	Conditions d'exercice de l'emploi	5
V.	Activités professionnelles	5
VI.	Compétences transversales	7
VII.	Secteurs d'activité et emplois accessibles	8
VIII.	Modalités d'évaluation et de certification	8
IX.	Capitalisation et validation des blocs de compétences	8
X.	Correspondance entre les blocs de compétences et les modalités d'évaluation	9

I. MOT DU PRÉSIDENT

« Le secret de l'éducation réside dans le respect de l'élève. »

Emerson a tout dit. Le reste n'est que déclinaisons. Au nom de toute l'équipe du Groupe École de Commerce de Lyon, je vous souhaite la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire.

J'espère qu'elle vous apportera les savoirs qui vous sont nécessaires.

Vous allez y découvrir une école où chacun se place à votre service : staff, enseignants, étudiants.

Car c'est là notre devise : **Cor unum et anima una**. Un seul cœur, une seule âme.

Vous rejoignez un corps uni et volontaire au sein duquel l'étudiant est placé au centre des attentions.

Qui que vous soyez, étudiants ou enseignants, esprits généreux, nous sommes prêts à vous accueillir.

Votre bien dévoué,

Hervé Diaz



II. IDENTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Intitulé	Responsable de petite ou moyenne structure
Sigle	RPMS
Code RNCP	RNCP 38575
Niveau de qualification	Niveau 5 – Cadre national des certifications professionnelles
Code NSF	310p – Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion
Formacodes	32094 Gestion PME-PMI · 13175 Économie sociale · 32008 Responsabilité sociétale entreprise · 32047 Création d'entreprise · 32048 Reprise d'entreprise
Code ROME	M1302 – Direction de petite ou moyenne entreprise
Type de certification	Titre professionnel délivré par l'État
Certificateur	Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
Référentiel officiel	France Compétences (REAC / RE) – francecompetences.fr/recherche/rncp/38575
Références réglementaires	Arrêté du 5 décembre 2023 (JO du 20/12/2023) Début des parcours certifiants : 08/02/2024 Fin d'enregistrement : 08/02/2029

III. DÉFINITION DE L'EMPLOI-TYPE

Le responsable de petite ou moyenne structure dirige et gère une entreprise, un établissement ou une association de moins de 50 salariés, dans ses dimensions stratégique, humaine, commerciale, productive, financière, administrative et sociétale. Il organise le fonctionnement de la structure conformément aux objectifs fixés et dans le respect d'un cadre réglementaire spécifique le cas échéant. Il traduit les orientations stratégiques en objectifs opérationnels.

Il analyse la structure et ses interactions, positionne l'activité sur le territoire, dirige au quotidien une équipe, hiérarchise les priorités et gère les aléas. Il analyse le marché et réalise, sur le plan opérationnel, des activités de commercialisation, de délivrance de biens et services et de production.

Il analyse les résultats économiques et financiers de son action et les présente à sa hiérarchie ou à la gouvernance. Il sollicite, si nécessaire, la collaboration de professionnels externes lorsque les compétences ne sont pas disponibles en interne.

Il exerce généralement son activité de façon autonome, par délégation de sa hiérarchie ou de la gouvernance. Il représente la structure lors de négociations, entretient des relations avec les publics et acteurs de l'environnement externe, exerce une veille permanente et adapte sa gestion aux évolutions constatées ou à venir.

Selon le contexte, l'utilisation de la langue anglaise peut être demandée pour répondre à des demandes simples d'un interlocuteur anglophone. Sa responsabilité civile et pénale peut être engagée au titre de dirigeant et par délégation d'employeur. Il intègre dans ses activités la sécurité, la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), la non-discrimination, la prise en compte du handicap ainsi que les critères environnementaux et de développement durable.

IV. **CONDITIONS D'EXERCICE DE L'EMPLOI**

Le responsable de petite ou moyenne structure exerce au sein d'entreprises, d'établissements ou d'associations (secteur marchand ou non marchand, privé ou public) répondant à la définition de la petite ou moyenne entreprise.

Il exerce généralement sa fonction au sein de la structure, avec une utilisation permanente des outils numériques courants, et peut se déplacer à l'extérieur (relations partenaires, représentation, négociation). Dans le cas de structures appartenant à un groupe, il peut utiliser des logiciels spécifiques de gestion. L'activité implique une autonomie importante, une capacité de pilotage transversal et une adaptation continue aux aléas, aux contraintes réglementaires et à l'évolution du marché.

V. **ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

L'emploi-type est structuré autour de trois activités professionnelles, correspondant chacune à un bloc de compétences (CCP) :

- Diriger une structure avec une équipe
- Mettre en œuvre l'objet social de la structure
- Établir et présenter un rapport d'activité de la structure

ACTIVITÉ TYPE N°1 · BLOC RNCP38575BC01

Diriger une structure avec une équipe**DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ**

Le responsable de petite ou moyenne structure analyse la structure, ses interactions et son environnement afin de développer une vision globale et de la positionner sur son territoire. Il contribue aux orientations et à leur déclinaison opérationnelle. Il dirige au quotidien une équipe, organise l'activité, hiérarchise les priorités, gère les aléas et veille à la cohérence des actions menées. Il intègre dans son management les dimensions QVCT, non-discrimination, prise en compte du handicap, prévention et sécurité, et développement durable.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ASSOCIÉES

- Développer une vision systémique de la structure dans son environnement
- Inscrire la structure dans son territoire
- Manager et animer une équipe

ACTIVITÉ TYPE N°2 · BLOC RNCP38575BC02

Mettre en œuvre l'objet social de la structure**DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ**

Le responsable de petite ou moyenne structure analyse le marché et adapte l'offre de la structure à la demande. Il organise et développe la diffusion de l'offre (commercialisation, relation client, partenariats, communication et visibilité) et assure la mise en œuvre opérationnelle des activités de délivrance de biens et services ou de production. Il pilote l'organisation, la continuité de service et la qualité, et ajuste les moyens humains, matériels, financiers et techniques selon les objectifs, la charge et les événements.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ASSOCIÉES

- Adapter l'offre de la structure à la demande
- Organiser et développer la diffusion de l'offre
- Organiser la production

ACTIVITÉ TYPE N°3 · BLOC RNCP38575BC03

Établir et présenter un rapport d'activité de la structure**DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ**

Le responsable de petite ou moyenne structure analyse les résultats économiques et financiers de la structure. Il exploite les documents de gestion (bilan, compte de résultat) afin d'évaluer la performance, d'identifier les tendances, d'anticiper les besoins et d'éclairer la décision. Il rédige un rapport d'activité structuré, synthétique et argumenté, qu'il présente à sa hiérarchie ou à la gouvernance, rend compte de sa gestion et de l'atteinte des objectifs, et peut proposer des axes d'amélioration.

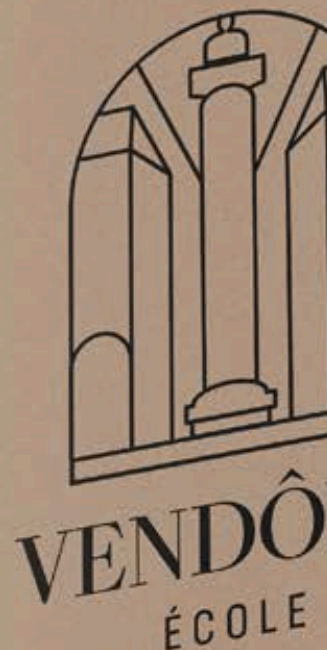
COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ASSOCIÉES

- Analyser le bilan de la structure
- Analyser le compte de résultat de la structure
- Rédiger le rapport d'activité de la structure

VI. COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Les compétences transversales mobilisées dans l'exercice du métier comprennent notamment :

- Représenter la structure et conduire des échanges et négociations dans l'intérêt de l'organisation
- Communiquer de manière professionnelle, à l'écrit et à l'oral, avec la gouvernance, les équipes, les partenaires et les publics
- Utiliser les outils numériques courants et, le cas échéant, des logiciels spécifiques de gestion
- Exercer une veille permanente et adapter la gestion aux évolutions
- Intégrer les dimensions QVCT, sécurité, non-discrimination, handicap, environnement et développement durable
- Répondre, selon le contexte, à des demandes simples d'un interlocuteur anglophone



VII. SECTEURS D'ACTIVITÉ ET EMPLOIS ACCESSIBLES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

L'ensemble des entreprises, établissements et associations du secteur marchand ou non marchand, du domaine privé ou public, répondant à la définition de la petite ou moyenne entreprise (moins de 50 salariés).

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Manager, chef, responsable, directeur adjoint, directeur, délégué ou délégué général... de proximité, d'agence, d'unité, de centre de profit, de site, de centre, d'établissement, d'entreprise ou d'association.

VIII. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

La certification est délivrée conformément aux règles applicables aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi (décret n° 2016-954 du 11 juillet 2016 et arrêté du 22 décembre 2015 modifié). Durée totale de l'épreuve pour le candidat : **1 h 35**.

- **Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (0 h 45)** : le candidat réalise un ou plusieurs projets et prépare un dossier de présentation et un support de type diaporama. Le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation.
- **Entretien technique (0 h 30)** : questionnement sur la base du dossier de projet et de la présentation, complété par un questionnement sur les compétences non couvertes par le ou les projets.
- **Entretien final (0 h 20)**, y compris l'échange sur le dossier professionnel : le jury vérifie la compréhension du métier et de son contexte d'exercice.

Le jury est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné.

IX. CAPITALISATION ET VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Le titre professionnel est composé de trois certificats de compétences professionnelles (CCP), correspondant aux blocs RNCP38575BC01, BC02 et BC03. Il s'obtient à l'issue d'un parcours de formation ou par capitalisation des CCP, conformément à la réglementation applicable aux titres professionnels. Les CCP obtenus sont acquis définitivement.

X. CORRESPONDANCE ENTRE LES BLOCS DE COMPÉTENCES ET LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

La certification est structurée en trois blocs de compétences, chacun faisant l'objet d'une évaluation spécifique.

BLOC 1 · RNCP38575BC01

Diriger une structure avec une équipe

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

- Développer une vision systémique de la structure dans son environnement
- Inscrire la structure dans son territoire
- Manager et animer une équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (0 h 30), suivie d'un entretien technique (0 h 15).
Durée : 0 h 45.

BLOC 2 · RNCP38575BC02

Mettre en œuvre l'objet social de la structure

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

- Adapter l'offre de la structure à la demande
- Organiser et développer la diffusion de l'offre
- Organiser la production

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (0 h 30), suivie d'un entretien technique (0 h 15).
Durée : 0 h 45.

BLOC 3 · RNCP38575BC03

Établir et présenter un rapport d'activité de la structure

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

- Analyser le bilan de la structure
- Analyser le compte de résultat de la structure
- Rédiger le rapport d'activité de la structure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (0 h 30), suivie d'un entretien technique (0 h 15).
Durée : 0 h 45.

VALIDATION ET TRAÇABILITÉ DES COMPÉTENCES

Les résultats sont formalisés et tracés conformément aux exigences réglementaires applicables aux titres professionnels. Au vu des éléments produits par le candidat (projets, dossier, présentation, entretiens), le jury se prononce sur l'attribution du titre complet ou, à défaut, d'un ou de plusieurs CCP.



TOUTE L'ÉQUIPE
VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE
ANNÉE UNIVERSITAIRE

FASHIONS FADE, STYLE IS ETERNAL